



# LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES: Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

## ALLEMAGNE — FRANCFORT, LE 25 JANVIER.

Plusieurs journaux français, entre autres le *Messenger*, ont répandu le bruit que S. M. le roi de Prusse se trouve dangereusement malade. Une lettre de Berlin, du 19 janvier, adressée à la *Gazette de Hanovre*, dément ce bruit et ajoute que S. M. se trouve dans un état parfait de santé.

La même lettre assure que le prince royal de Prusse a reçu en souvenir, de la part du duc d'Orléans, un album magnifique, dans lequel les peintres français les plus célèbres ont exercé leur pinceau.

— On écrit des frontières de l'Italie, 14 janvier :

« On nous écrit de Rome que M. de Bunsen s'efforce toujours d'entamer des négociations avec le St-Siège, mais que jusqu'à ce moment les peines n'ont pas été couronnées de succès. Entre autres, il a fait des propositions qui ont paru, jusqu'à un certain point, acceptables à la cour de Rome et que l'on aurait aussi accueillies; cependant un peu plus tard on aurait remarqué certaines clauses et conditions qui ont donné lieu à réfléchir. En conséquence, ces propositions sont demeurées sans réponse, et depuis lors on a acquis la conviction qu'il sera extrêmement pénible d'opérer un rapprochement au sujet de l'affaire si déplorable de Cologne. Malgré le vif désir qu'on a à Rome de voir se rétablir les relations amicales qui existaient auparavant avec la Prusse, le Pape ne croit pas pouvoir aliéner quelques-uns des justes droits de l'église et il est résolu à veiller sévèrement à leur conservation. On sait fort bien que la doctrine d'Hermès, très répandue en Allemagne, surtout sur les bords du Rhin, devait nécessairement produire plus d'une scission entre les catholiques de ce pays et que la puissance spirituelle du siège de Rome pouvait aisément en recevoir des atteintes, et c'est précisément par ce motif que l'on craint de se voir placé dans une position encore plus difficile que celle où l'on se trouve en ce moment.

« On craint qu'en cédant on ne se trouve dans une situation qui aggrave encore le mal que l'on s'efforce d'écarter. Il est donc fort difficile de prévoir comment on parviendra à se tirer des embarras présents, si la Prusse elle-même ne montre pas quelque condescendance. »

(*Gazette universelle d'Augsbourg.*)

— Une lettre de Berlin, du 19 janvier, publiée par la *Gazette de Hanovre*, contient ce qui suit :

On attend ici le baron de Los Valles (Agnès de St. Sylvain), agent de don Carlos. Il pourrait bien ne pas recevoir un accueil favorable, car depuis l'affaire de Cologne, les cercles de la haute société qui paraissent témoigner le plus vif intérêt à la cause carliste sont bien refroidis. On peut assurer que la cause de don Carlos n'a jamais trouvé ici un appui direct, et que tout ce qui a été répandu à cet égard par les journaux français n'avait pas le moindre fondement; si l'on s'est exprimé ici quelquefois avec intérêt pour le prétendant à la couronne d'Espagne, on se borne à présent à attendre les événements.

## ANGLETERRE. — LONDRES, LE 26 JANVIER.

Dans la séance de la chambre des communes, hier soir, on a commencé l'examen du bill en comité. Après un long discours de M. Warburton, qui croit que le meilleur moyen d'en finir serait de proclamer la séparation du Canada, M. Alice s'attache à établir la différence qui existe entre les ré-

clamations du Haut et du Bas-Canada. Il croit que les Canadiens qui ont pris les armes ne savaient pas bien pourquoi ils se battaient. La conduite de M. Papineau lui semble mystérieuse; et il croit qu'avant de le condamner, il convient de bien savoir jusqu'à quel point il s'est compromis. L'orateur approuve le choix de lord Durham pour une mission pacificatrice, mais il croit qu'on aurait dû lui conférer de pleins pouvoirs.

— On lit dans le *Globe* :

« Les lettres reçues du Canada contiennent plusieurs détails relatifs à la guerre civile. L'une d'elles annonce que Papineau a été fait prisonnier à Saint-Pie-James. Scott et T. C. Allwyn, avocats de Québec, s'étaient rendus à Montréal pour défendre les prisonniers qui devaient être jugés par des cours martiales. Quelques nouvelles compagnies des 24<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup> régiments étaient arrivés à St John (Nouveau Brunswick) à Québec. Il n'est pas vrai que le docteur Volfréd Nelson soit mort en prison. Des réunions de royalistes continuaient à avoir lieu dans diverses parties des deux provinces; des résolutions très énergiques en faveur de la mère-patrie étaient adoptées. »

— Un autre journal publie le passage suivant du journal américain le *Buffalo Advertiser* :

« Les patriotes, retranchés dans l'île de la Marine, ont publié une proclamation, dans laquelle ils annoncent leurs intentions. Ils invitent les réformistes du Canada à choisir leur île pour rendez-vous général. La proclamation est signée par William Lyon Mackenzie, à titre de président temporaire du gouvernement provincial de l'état du Haut-Canada. Une gratification de 300 acres de terre est offerte à tout volontaire qui s'associera à la guerre de l'indépendance. Aucun excès ne sera commis ni contre les personnes, ni contre les propriétés, sous les peines les plus rigoureuses. On offre une prime de 500 liv. st. pour quiconque amènera sir Head (F.). Le commandement des forces militaires est confié au général van Rensselaer, fils du général du même nom, d'Albany. Nous apprendrons sans étonnement que cette dernière et formidable position a été abandonnée, après quelque résistance. La milice elle-même pourra s'emparer de l'île, sans l'assistance des troupes régulières. »

## FRANCE. — PARIS, LE 28 JANVIER.

La chambre des députés a entendu hier les développements de plusieurs propositions. Une proposition de M. Ledéan, Jobard et Schauenburg, pour le costume de cérémonie des députés a été prise en considération et renvoyée à l'examen d'une commission pour en faire son rapport.

— Voici, d'après le *Messenger*, des détails de ce qui s'est passé dans le comité secret :

M. Roger (du Loiret) : Messieurs, la proposition qui vous est soumise me semble bien puérile, surtout après nos trois semaines d'inactivité. (Murmures.) Ce sera assurément pour le pays un triste sujet de réflexions. (Explosion, trépignements au centre.) Ce n'est pas par des flatteries, ce n'est pas en nous couvrant ridiculement de broderies, que nous nous ferons respecter. (Violens murmure. — Cris nombreux : A la question !...)

MM. Fulchiron, Tupinier et Schauenburg demandent la parole.

M. Roger élève la voix et ajoute : C'est en faisant les affaires du pays que nous nous ferons honorer.

furément les désastres qui ont amoncelé tant de ruines. De ces terribles drames qui ont couru, échevelés, sur ces crêtes volcaniques, on ne devine que la perpétuité; elle est clairement écrite dans son caractère de désolation; cela suffit d'ailleurs. Que peut ajouter le nom des victimes à l'intérêt des tombeaux? En est-il moins intéressant? Ce cours d'histoire et de philosophie que le Rhône professe en douze heures et en soixante lieues? Ont-ils été tourmentés, les habitants de ces malheureuses contrées baignées par le fleuve? En ont-ils subi de déplacements et de révolutions? D'abord, ces villages se sont établis sur les rives pour boire l'eau du Rhône, avec la foi dans un tranquille avenir; puis ils se sont réfugiés sur les crêtes, à la voix des guerres religieuses; aujourd'hui les voila redescendus, à la voix de la tolérance et de la civilisation. Le fleuve paternel bénit de ses deux bras la rive catholique et la rive luthérienne, et leur donne à toutes deux une égale part des vins généreux qui portent son nom.

Un jour quelque chroniqueur recueillera ces pages de ruines éparées dans la vallée du Rhône, et il fera un beau livre, un livre à défrayer le répertoire futur des drames de la nouvelle école. Je voudrais que Victor Hugo et Alexandre Dumas vinssent fouiller dans ces débris, pour en exhumer toute une galerie nationale de héros, de chevaliers et de martyrs. C'étaient de terribles acteurs d'épopée, ces hommes à la tête bûlée par le soleil du Midi, ou par la bise qui souille du mont Ventoux, ces hommes adonnés au vice, comme à la vertu, fanatiques de religion, de gloire, de chevalerie, d'amour, entretenant toutes les passions à la fois, ne faisant de leur vie qu'une longue bataille, ne vivant que pour la gloire de mourir.

De ce nombre étaient les Roquemore, qui bâtissaient un château à sept tours sur le piedestal d'un rocher, ou ce formidable baron des Adrets, qui, du haut de son manoir du Rhône, donnait au pape de quelques insomnies et des déplaçants mortels. Je voudrais que Victor Hugo vint recueillir ces mélancoliques entretiens que se font la dernière tour de Roquemore et le dernier bastion des Adrets, la nuit, aux étoiles, lorsque l'impétueux vent d'Avignon, héritier des laines pontificales, secoue, comme un bélier romain, ces vieilles murailles des enfans de Calvin et de Luther. C'est là que la pensée est mêlée au granit, ainsi que l'a dit le poète.

Sur les bancs ministériels : Bah ! bah !

M. Roger : Nous représentons le peuple, nous ne devons pas nous en séparer; nous devons rester vêtus comme lui, et nous en faire honneur. (A gauche : Très bien ! très bien ! Voix au centre : A la question !)

M. De Laborde : Messieurs, cette question, qui a peu d'importance aujourd'hui, dans certaines circonstances peut en avoir beaucoup. N'avons-nous pas vu souvent des députés confondus dans la foule, et insultés par la foule, au milieu du peuple qui, s'il les eût reconnus, aurait voulu les porter en triomphe? (Hilarité universelle.)

M. Chapuis-Montaville : Il y a longtemps qu'il en a perdu l'envie.

M. De Laborde : Mais il en est parmi vous qui ont assisté aux obsèques du général Lamarque. Qui ne se rappelle qu'arrivé à la place Vendôme, une troupe de factieux (ils ont bien prononcé leurs intentions deux heures après) a exigé avec des vociférations qu'on fit le tour de la colonne? Et, quand la marche du cortège se trouva ainsi dérangée, ceux qui n'avaient point de costume qui pût les faire reconnaître, n'ont-ils pas été bien heureux de trouver dans les huissiers de la chambre quelqu'un qui se donnât du mouvement pour eux?

— A la séance d'aujourd'hui de la chambre des députés, l'ordre du jour était le rapport des pétitions.

Le sieur Boncher de Gourson, maréchal de camp, en retraite à Paris, demande que les cendres de Charles X soient apportées en France.

Le rapporteur, M. Lacrosse, sans entrer dans aucune considération, propose de passer à l'ordre du jour.

Le duc de Fitz-James demande la parole. (Vif mouvement de curiosité.)

Le duc de Fitz-James appuie l'ordre du jour. (Marques d'étonnement.)

La chambre passe à l'ordre du jour.

— M. Diédonné, député des Vosges a fait distribuer aujourd'hui, aux membres de la chambre, un projet de conversion de la rente 5 p. c. en 4 p. c. Ce projet, précédé de considérations développées et fort remarquables, est suivi d'une note qui se termine ainsi :

« En résumé, la réduction de la rente est légale... elle est opportune... elle est facile... elle est aujourd'hui réclamée à grands cris par l'opinion et par l'équité; la refuser ou l'ajourner serait injuste... il y a plus, ce serait une faute... »

— Un journal ministériel annonce que le roi a remis hier à M. le lieutenant-général Bugeaud les insignes du grade de grand-officier de la légion d'honneur.

— M. Guizot a remis sur le bureau de la chambre des députés une pétition des principaux libraires de Paris, pour provoquer les mesures législatives nécessaires à la répression de la contrefaçon à l'étranger, surtout en Belgique.

— On lit dans le *Courrier Français* :

« Dans l'un des bureaux de la chambre, à l'occasion de l'examen du budget du ministère de la justice et des droits de sceau, dont la remise peut être faite par le roi, un membre a demandé si, depuis la dernière session, il n'avait pas été délivré de lettres de noblesse : ce fait, nouveau depuis la révolution de 1830, aurait une assez grande portée, et révélerait un changement de politique. Un député fait observer que comme il existait un ministre dans le bureau, il pourrait dire si le fait était exact, et s'il entraînait dans les intentions du mi-

## FEUILLETON.

### LE RHONE.

LA CHRONIQUE DE GABRIEL DE VERGY.

Le Rhône est aujourd'hui une grande route qui se précipite de Lyon à la mer, emportant dans ses profondes ornières les roues des diligences à vapeur. En douze heures, le voyageur passe de l'île Perrache à la tour papale d'Avignon. Il faut remarquer le Rhône d'avoir destitué les messageries du Midi. On ne rencontre plus sur les poudreux et ennuyeux chemins de Valence et de Montélimar que de rares voyageurs, ceux qui redoutent, par tradition, le formidable passage du pont St. Esprit. Le Rhône, après avoir avalé la Saône aux portes de Lyon, fait lever à chaque instant une toile sur un nouveau décor. Le paquebot vole comme la flèche fluviale des cartes de géographie. On dit bientôt adieu aux belles campagnes cultivées, joies des laboureurs, deuil des artistes.

Voici les grèves empanachées des roseaux, les alluvions mobiles, les archipels flottans, les collines écartelées de verdure et d'aridité. Voici la nature bouleversée du Midi : la terre des passions ardentes, des soleils qui brûlent, des vents qui déracinent, des montagnes qui secouent toute végétation, pour recevoir, à flanc nu, les pluies, la foudre, l'ouragan. A droite et à gauche, c'est une histoire qui se déroule; histoire que les livres n'ont pas écrite, et dont les pages sont sculptées avec des ruines sur le sommet des roches. A tous les contours d'horizon, c'est un nouveau paysage qui se révèle environné d'un passé mystérieux. Ce sont des châteaux forts, des donjons, des remparts qui n'ont plus rien à garder, des créneaux qui n'ont plus rien à défendre; une tour isolée parmi des ruines, comme une dernière pièce sur un échiquier dévasté. D'où nous viennent ces débris? Chacun d'eux a sans doute une histoire à nous dire; il faudrait gravir toutes ces montagnes et leur demander à tous les récits de tant de scènes de deuil, de sang, d'incendie, dont ils furent les auteurs; mais le Rhône vous emporte; on passe devant ces hiéroglyphes percés à jour et noircis par les torches, sans qu'une voix, sortie de ces vallons, vous en ait donné le sens. A peine si la traduction de ces contrées ose vous faire remonter aux guerres de religion, pour vous expliquer con-

Le pied des ravageurs s'est profondément appuyé sur ces rocs. Les vengeances s'y accomplissent sans pitié. Pas un grain de cette poussière qui n'est passé au crible du vainqueur; pas une de ces pierres qui ne garde encore l'empreinte des ongles et des dents. Rien ne fut fait à demi : après l'épée, le poignard; après le poignard, l'incendie. Le sang sur la pierre, la flamme sur le sang. Oh ! le Midi a toujours admirablement consommé les dévastations !

C'est un bien douloureux plaisir de suivre ainsi, dans toutes ses sinuosités, ce musée de ruines, sans prendre la moindre fatigue, comme si l'on feuilletait un album, dans son cabinet, et qu'une main officieuse en tournât les pages.

On s'adonne, avec mélancolie, à l'étude de cet étrange paysage, qui finit et recommence à tous les horizons. Le Rhône semble couler dans le vallon d'un cimetière sans fin, et il coule gaiement : il agite ses vagues joyeuses; il n'a rien changé, lui, dans son métier de marinier; et la Méditerranée les larmes tombées des paupières du mont Saint-Gothard; chemin faisant, il jette comme le Nil, son limon nourricier aux campagnes arides; c'est toujours le Rhône d'Annibal, de César et de Constantin. Beaucoup de voyageurs partagent avec le fleuve son heureuse insouciance; ils causent, rient et fument; ils partent des vins du Rhône, des chemins de fer, de la guerre d'Espagne, de la cuisine au beurre, des soirées de Lyon, de la pluie et du soleil.

Les grandes ruines, passées, c'était bien la peine de se faire ruines pour ne pas obtenir un regard de pitié! Quelquefois, pourtant, la dévastation est si large sur la montagne voisine, qu'elle impose le silence et attire l'attention. Une voix s'adresse au marinier qui traverse le pont. — Comment appelez-vous ce village? — Cruas, répond le marinier; et il va reprendre son poste à la proue. — Cruas! répète-t-on dans les groupes. Quel diable de nom! Un monsieur prend la parole et dit gravement : — Je crois avoir entendu Cruas. — Non! monsieur, Cruas, Cruas. — Je ne connais pas ce village. — Il est joliment démolit! — Voilà les fortifications que l'on construisait du temps où l'on se battait avec des flèches. — Avec deux coups de canon aujourd'hui. — Aujourd'hui! — Ah ! la poudre ! — Cruas. — Cruas.

Et la grande ruine a passé.



que discussion. Plusieurs membres ont appelé l'attention du ministre sur la nécessité de mettre enfin un terme à cette question qui dure depuis si longtemps. M. le ministre des finances a fait remarquer qu'une convention a été conclue entre le gouvernement et la Société Générale; que cette convention est maintenant soumise à la chambre des représentants et il a déclaré qu'il ferait tous ses efforts pour qu'elle fût discutée le plus prochainement possible.

Une question a été soulevée par M. de Haussy: il a demandé s'il ne conviendrait pas d'aliéner et de vendre toutes les propriétés de l'état, qui sont improductives, et il a engagé le ministre à présenter, à l'appui du budget de 1839, un tableau de tous les domaines qui existent encore aujourd'hui, avec leur valeur vénale, leurs produits et les frais dont ils sont grevés.

M. le ministre a déclaré qu'il formerait ce tableau, mais il a cru devoir repousser l'opinion de M. de Haussy, le résultat d'une semblable aliénation pourrait amener la destruction des forêts existantes et par suite le tarissement des sources; si d'ailleurs, on entrât dans cette voie, comment le gouvernement pourrait-il refuser aux communes et aux hospices l'autorisation de vendre leurs bois, alors que le gouvernement vendrait les siens propres. D'un autre côté, M. le comte de Quartré a fait remarquer que la conservation des bois était des plus importantes pour la fabrication d'une certaine quantité de fer, pour l'exploitation des houillères, et pour l'établissement des chemins de fer.

Les autres articles du budget n'ont donné lieu qu'à quelques observations peu importantes.

**LIÈGE, LE 29 JANVIER.**

La maison et la fabrique de St. Servais près de Namur, dont nous avons annoncé l'incendie, étaient toutes deux assurées. On dit que le dommage causé par la perte de cette importante filature, s'éleva de 100 à 150,000 francs. Il est triste d'avoir à remarquer que presque pas une de nos villes manufacturières n'a échappé à de tels désastres. Liège, Bruxelles, Gand, St-Trond, Herve, Anvers et Namur, et d'autres localités où l'industrie comptait des établissements en activité, ont chacun eu leur tour. Les valeurs perdues par suite de ces sinistres doivent être immenses, autant que sont douloureuses les souffrances qu'ils ont entraînées après eux pour une multitude de pauvres familles. Ne serait-il pas temps, averties qu'elles le sont par tant de leçons, que les administrations publiques portassent toute leur sollicitude, sur les moyens à employer, pour prévenir, autant que le permet la prudence humaine, le retour de ces malheurs, ou pour arrêter le ravage du feu, par d'efficaces et prompts secours? On annonce que les édifices, où sont établis les différents ministères et les locaux qui en dépendent, vont être assurés pour le compte de l'état. On ajoute que M. le ministre de l'intérieur a demandé aux autorités provinciales des renseignements sur les nombreux incendies qui ont éclaté sur tant de points différents. Ces renseignements ne sont pas demandés pour satisfaire une vaine curiosité; ils ne sont pas destinés sans doute à demeurer stériles; ils annoncent l'intention de préparer ou de provoquer des mesures préservatrices. Il n'existe qu'en fort peu d'endroits des réglemens, un personnel organisé, un matériel suffisant. Dans ceux où ils existent, les secours qu'on devrait en recevoir sont incomplets, parce qu'on y recourt à l'improvise, et qu'ils sont employés sans ordre, sans ensemble, mal dirigés. En Prusse, où, en fait d'utilité pratique, il y a souvent de bonnes choses à prendre, malgré la nature du gouvernement, les villes et les communes sont généralement pourvues d'un bon service d'incendie. Nous féliciterons les autorités de notre pays de suivre cet exemple, et de s'occuper d'un objet dont cet hiver n'a que trop démontré l'importance, et sur lequel, depuis fort long-temps déjà, et à diverses reprises, nous avons appelé leur attention.

C'est par erreur que nous avons annoncé hier la mort de M. le chirurgien Vaust. Nous sommes heureux de pouvoir démentir cette nouvelle, qui nous ne savons trop comment, était généralement répandue en ville. Nous ignorons aussi quel était le but des personnes qui ont fait circuler ce bruit; mais ce que nous pouvons certifier, c'est que l'état de la santé de M. Vaust, qui était altérée depuis quelque temps, s'améliore de jour en jour.

La première chambre de la cour d'appel de Liège a prononcé hier son arrêt dans l'immense procès d'ordre de Lan-

noy. La partie qui a gagné le plus est celle qui était représentée par M. le comte Napoléon de Lannoy de Clervaux et les comtesses ses sœurs. Cette affaire occupera une place mémorable dans les annales de la jurisprudence liégeoise.

Hier dans l'après dîner, un enfant de 11 ans qui s'amusa à glisser sur la glace en amont du Moulin de Longdoz, y disparut tout à coup. Témoins de ce malheur, les personnes qui se trouvaient sur les lieux coururent pour lui porter secours, mais ce fut en vain; il ne reparut point.

Nous sommes informés que la Commission des Concerts, autorisée par le conseil d'Administration à donner un concert au bénéfice des indigens, l'a fixé à samedi prochain, 3 février.

Une liste de souscription est déposée chez le concierge de la société d'Emulation. Le prix de chaque carte de cavalier est de 3 francs; celui de chaque carte de dame est de 1 franc.

Le gouvernement n'ayant pas accepté la démission de M. Coustant, l'a engagé à continuer ses fonctions d'échevin de la ville de Liège.

— Nous apprenons que le collège des bourgmestre et échevins a pris diverses mesures propres à assurer des secours prompts et efficaces dans le cas d'un incendie. Des arrangements ont été pris avec plusieurs propriétaires de brasseries à l'effet de pouvoir toujours trouver de l'eau chaude dans ces usines, ce qui serait indispensable pour faciliter l'exercice des pompes dans un temps de grande gelée. Il s'est d'ailleurs assuré du concours spontané de tous les marchands brasseurs pour le transport immédiat d'une quantité d'eau sur les lieux qui seraient menacés par le feu. Enfin on est en droit d'espérer que si un incendie se déclarait à Liège on parviendrait à éviter les désastres dont tant de localités ont été récemment le théâtre. On ne peut qu'applaudir à la sollicitude de l'administration.

— Hier, à la sortie du spectacle, une dame a manqué être la victime d'une vol. En descendant l'escalier qui conduit aux premières loges, elle a senti une main qui touchait sa robe, elle s'est retournée et a vu un jeune homme en manteau s'éloigner d'elle. Arrivée aux dernières marches, elle a senti le même mouvement et a vu de nouveau ce jeune homme près d'elle. Fort heureusement cette dame avait eu la précaution de tenir sa bourse à la main, car, à peine sortie de la foule, elle s'est aperçue que sa robe avait été coupée près de la poche.

— Hier, à l'église St-Antoine en cette ville, et pendant le service divin, un adroit filou a escamoté à un jeune homme une bourse bien fournie, en lui coupant une poche de son habit.

— On écrit de Hasselt, 28 janvier: Un couple amoureux vint hier devant l'autorité locale de notre ville pour s'y faire unir. La mère du futur avait déjà donné sa signature, preuve de son consentement; la cérémonie nuptiale était finie; déjà les assistans s'écoulaient. La mère seule restait au coin du foyer de la salle où le froid l'avait attirée, on vint l'avertir du départ, mais inutilement, elle était morte. On conçoit quelle impression a dû faire sur tous les assistans ce coup de foudre, qui d'un jour de joie fit pour les époux un jour de deuil et de désespoir.

— On écrit de Tirlemont, qu'une femme y est accouchée de trois enfans, ils sont en parfaite santé; le père était à l'hôpital depuis trois mois, sa malheureuse femme se trouvait dans le plus grand dénûment; M. Remy, accoucheur a trouvé cette mère infortunée dans l'état le plus misérable, elle n'avait pas même de la paille pour se coucher; le respectable et compatissant chirurgien a couvert la mère et les trois nouveaux nés de son manteau, ensuite il a été implorer la pitié des voisins, bientôt elle fut pourvue de literie, de chauffage et du linge pour emmailloter ses enfans. M. Remy n'a pas borné là ses démarches, le soir il a fait à la Société de la Concorde une collecte dont le produit fournit de quoi sustenter cette pauvre famille.

— On lit dans l'Abeille de Dinant: On conçoit quelques inquiétudes ici sur les accidens qui pourraient accompagner la débacle de la Meuse, si le dégel était trop brusque. Une masse de glaçons est arrêtée en amont et au pied des piles du pont; ces glaçons occupent toute la largeur du lit de la rivière, et en certains endroits posent sur le sol. Ils remontent jusqu'au Bastion, par conséquent à une distance considérable du pont. En outre, depuis le *Rocher*

promit le secret, et ramena Cabestaing au manoir, en lui promettant de l'envoyer en Palestine pour le marier, à son retour, avec madame Agnès.

Hélas! la noble dame de Tarascon habitait un pays où les passions éclatent au cœur à l'improvise, et avec une violence qu'aucune prière à sainte Marthe ne peut comprimer; elle avait vu Cabestaing si beau dans l'éclat de ses larmes et le délire de son désespoir, qu'elle conçut pour lui sur l'heure même un amour effréné. La jeune fille ne recula pas même devant l'idée de se faire la rivale de sa sœur Marguerite; elle foula sa tapisserie aux pieds, apprit par cœur les vers du page, et écrivit avec un diamant le nom adoré sur tous les vitreaux du castel.

Cabestaing gardait fidèlement sa foi à madame Marguerite; mais la reconnaissance le poussait quelquefois, et trop souvent même, sous les murs du château de Tarascon. Il faisait des visites de politesse à la belle Agnès, et lui improvisait de petits madrigaux pleins de respect et de dévouement. Agnès prenait les mains du page dans les siennes par pure amitié, lui parlait de la Palestine, lui demandait quelles couleurs il adopterait à son premier tournoi; ensuite, elle lui servait des dattes et des limons sucrés sur un plateau d'argent.

Les absences de Cabestaing furent remarquées au château du sire de Roussillon. Un soir, à souper, madame Marguerite laissa tomber nonchalamment quelques paroles à ce sujet. Ah! dit Raymond en riant et d'une voix mystérieuse, notre beau page veut entrer dans la famille; il a suivi mes conseils.

Marguerite ne comprit pas ces paroles, mais elle pâlit. Se rassurant un peu, elle demanda l'explication de cette phrase mystérieuse.

— Elle n'est plus mystérieuse pour nous, dit Raymond, Cabestaing veut épouser madame Agnès, votre sœur.

— Cabestaing est l'amant de ma sœur! dit Marguerite. — Vous êtes la seule à l'ignorer, répondit l'époux.

Marguerite ne demanda plus rien; mais à sa première entrevue avec Cabestaing, elle lui ordonna de faire une chanson contre madame Agnès, qui serait, en même temps, une hymne d'amour adressée à Margue-

Bayard jusqu'à Fumay; la rivière a disparu, ce n'est plus qu'une seule glace épaisse de plusieurs pieds. La Lesse, qui se jette aussi dans la Meuse au-dessus de Diéant, est gelée dans presque tout son cours. Nous ne serions donc pas étonnés que la crue d'eau qui sera nécessaire pour emporter ces masses énormes et si compactes, ne déterminât le barrage du pont, et par suite l'inondation de toute la ville, comme cela eut lieu plusieurs fois.

Il vient de paraître à Bruxelles, une brochure de 16 pages in-8°, intitulée: *Le Pape et la démocratie*, par un ancien membre du congrès national belge. On la trouve à Liège chez M. Leduc, rue Royale, n. 923.

*Note des dons reçus par le bureau central de bienfaisance pour être distribués aux indigens.*

	Frs.	C.
1. Du premier régiment de ligne	500	
2. De la Banque Liégeoise	4000	
3. De la régence	3000	
4. De l'école de M. Stappers	500	
5. De la Société Militaire	259	07
6. De la 4me. compagnie du train d'artillerie	75	
7. Du Conservatoire royal de Musique	350	
8. De la Société Militaire	400	49
9. De MM. les professeurs et étudiants de l'université	567	82
10. De MM. les officiers etc. du 3me. régiment d'artillerie	543	44
11. Don provisoire de la Société Littéraire	600	
12. Dons des élèves de l'académie de peinture	93	62
13. De MM. les officiers des sapeurs mineurs	300	
14. De Madame de Sélys Longchamps	200	
15. De la Société Ste-Cécile	500	
16. Du 9me. régiment de ligne	343	62
17. Souscription ouverte au bureau du <i>Journal de la Province</i>	312	69
18. Souscription faite à l'institution de M. Fréday	60	
19. Don de MM. Jongen et Delrez, commissionnaires	78	
20. Don du personnel de la direction des postes	103	18
21. Collecte faite au dernier bal de la Société des Redoutes	632	
22. Don de la chambre des notaires	475	24
23. Don de la Société d'Emulation	209	
24. Produit de la souscription générale qui a eu lieu à domicile	2098	26
<b>Total du 27 janvier 1838, le matin</b>	<b>42901</b>	<b>40</b>

*Dons en chauffage reçus et distribués par le bureau central.*

De la houillère Bonne-Fin,	20	voitures.
id. d'Avroy,	16	"
id. de la Belle Vue,	10	"
id. de Gérard Cloes,	15	"
De M. Cockeril 40,000 kil. équivalant à	27	"
<b>Total,</b>	<b>88</b>	<b>voitures.</b>

*Autres distributions faites par le bureau au moyen des dons ci-dessus.*

1. Aux 18 comités des secours,	6922	00
2. id. pour les vieillards infirmes, (secours extraordinaires),	876	00
3. id. 149 voitures charbon, évaluées à 30 francs,	4470	00
<b>Total,</b>	<b>12268</b>	<b>00</b>
Il a été donné,	42901	40
Distribué,	12268	00
<b>Reste,</b>	<b>633</b>	<b>40</b>

En outre, le bureau a distribué aux 18 comités Sud ses recettes ordinaires, depuis le 3 janvier courant, savoir:

1. Pour l'allocation ordinaire de décembre,	6922	00
2. A divers comités pour secours particuliers,	2220	69
3. Pour allocation ordinaire de janvier à domicile,	6922	00
4. Aux mendians invalides et vieillards infirmes, allocation du 1er trimestre 1838,	2628	00
<b>Total,</b>	<b>18692</b>	<b>69</b>
<b>Total général des distributions faites par le bureau central, au moyen des dons et sur ses ressources ordinaires, du 3 au 27 janvier,</b>	<b>31960</b>	<b>69</b>

**THEATRE ROYAL DE LIÈGE.**

Mercredi 31 janvier, à 5 1/2 heures, 4me. représentation du 6me. mois d'abonnement, la DAME BLANCHE, opéra comique en trois actes. — Le POLTRON, vaudeville en un acte.

Très incessamment le seconde représentation de GUSTAVE, au bénéfice des pauvres.

Au 1er. jour, la 1re. représentation de l'AMBASSADRICE, opéra comique — Le FOR LEVEQUE, vaudeville. — En attendant LA JUIVE.

AVIS. — La souscription pour la Grande Soirée Napolitaine qui aura lieu mardi prochain, 6 février, reste ouverte jusqu'au dimanche 4.

rite. Le timide Cabestaing obéit, et donna sa poésie à double face à madame Agnès.

Marguerite, décidée à mourir, fit remettre cette pièce de vers au sire de Roussillon.

Le mari outragé résolut de tirer une horrible vengeance de l'affront reçu. Il appela Cabestaing, le conduisit dans un lieu écarté, et l'assassina. Il lui coupa la tête; lui arracha le cœur, et déposa ces deux horribles trophées dans son *caryatol*. Après cette expédition, il rentra au château, et donna le cœur au cuisinier, en lui recommandant de l'apporter comme un morceau de venaison.

Au repas, le dialogue suivant, que j'extraits textuellement de la longue chronique, s'établit entre la dame et l'époux:

— Madame, savez-vous de quelle viande vous venez de faire si bonne chère!

— Je n'en sais rien, sinon qu'elle m'a paru exquise.

— Vraiment, je le crois volontiers; aussi est-ce bien chose que vous avez le plus chérie, et c'était raison que vous aimassiez mort ce que vous aimiez vivant.

— Que voulez-vous dire? s'écria la dame Marguerite.

— Alors, Raymond, ouvrant son *caryatol*, et tira la tête sanglante de Cabestaing.

Marguerite, à cet affreux spectacle, perdit la vue et l'ouïe, *lo vistor et d'ausir*; puis reprenant ses sens, elle s'écria: «Où, je l'ai trouvé tellement délicieux, ce mets, que je n'en mangerais jamais d'autre; à bon droit m'avez rendu ce qui fut toujours mien.» Et elle s'élança par la croisée sur le pavé de la cour.

Le récit de ce terrible événement mit la contrée en émoi. Les parens de Marguerite de Cabestaing se liguerent contre Raymond. Alphonse, roi d'Aragon, parut lui-même en armes sur les terres du chevalier assassin. On s'empara de sa personne, on incendia son château, et les dépouilles mortelles du page et de sa dame furent ensevelies dans la même tombe.

Dubelloy s'est emparé de cette chronique proverbiale, et en a composé sa *Gabrielle de Vergy*. Rendons au Midi ce qui est au Midi, et au Nord ce qui est au Nord.

à fait en repos. — A madame Agnès, dit-il. — Le page affirme d'un signe de tête. — Eh bien! suis-moi au château de Tarascon; je veux montrer les vers, devant toi, à ma belle sœur.

Le page rebombait en convulsion.

Raymond, ayant renouvelé son ordre par un signe brusque, sortit de son oratoire et descendit dans la cour, suivi de Cabestaing. Ils montèrent à cheval et galopèrent jusqu'au Rhône. Le page fut tenté de se précipiter dans le fleuve; mais la pensée de Marguerite le retint. Elle est morte si je meurs; dit-il; j'ai le courage de vivre pour la sauver.

Le seigneur et le page montèrent l'escalier du château de Tarascon, et ils étaient vivement émus tous deux. Ou les introduisit aussitôt dans l'appartement de madame Agnès. La noble demoiselle travaillait à une tapisserie représentant la procession de la *Tarasque*; elle se leva devant son beau frère: elle était aussi belle que sa sœur.

— Madame, dit Raymond, savez-vous à qui ces vers sont adressés; reconnaîsez-vous cette main?

— Madame Agnès regarda Raymond, regarda le page, prit les vers, et les lut avec lenteur, pour se donner le temps de réfléchir. A la dérobée, elle lança un coup d'œil sur Cabestaing, dont la contenance était digne de pitié.

— Oh! il faut tomber à genoux devant l'intelligence sublime des femmes! Mettez un homme, un diplomate à la place de madame Agnès, et tout sera perdu. La noble demoiselle de Tarascon reçut d'en haut la soudaine illumination qui ne manque jamais à son sexe, elle se tourna vers Cabestaing, lui lança un regard habilement composé de reproche, et lui dit en secouant la tête:

— Ah! Cabestaing, les amans du temps de madame Béatrix étaient plus discrets que ceux de notre temps!

Cabestaing se jeta aux pieds de madame, en s'écriant:

— Pardon!

Le seigneur Raymond était le seul de cette scène qui se méprenait sur la nature du pardon sollicité.

Raymond fut au comble de la joie, il demanda une copie des vers,

ETAT CIVIL DE LIEGE, du 27 JANVIER.

Naissances : 3 garçons, 8 filles.
Décès : 3 garçons, 3 filles, 2 hommes, 1 femme, savoir :
J. Rosius, âgé de 73 ans, journalier, rue Entre deux Ponts, veuf de M. A. Flamand. — J. J. Polt, âgé de 29 ans, étudiant en théologie, faubourg d'Amersœur, célibataire. — M. Coura, âgée de 81 ans, servante, rue St. Severin.

ANNONCES.

VENTE DE BOIS SCIÉS, A AHIN.

Le 2 Février 1838 à midi, on vendra à l'enchère dans le chantier du Sr. STASSART, à AHIN, près de Huy, ENVIRON 50 MILLE PIEDS DE BOIS-SCIÉS, consistant en planches, feuillettes, quartiers et barreaux à employer de suite, posselets, horons, marches, wères et terrasses; le tout en chêne. Planches et lattes de bois blanc et plauches et quartiers de hêtre.
A CRÉDIT et à la recette du notaire LOUMAYE.
NOTA. Devant quitter le chantier susdit on fera des sacrifices pour vendre toutes ces marchandises. 142

ASSURANCE CONTRE INCENDIE.

LA SOCIÉTÉ DU LION BELGE, ÉTABLIE A LIÈGE, ASSURE LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES CONTRE INCENDIE, LE FEU DU CIEL COMPRIS, A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.
S'adresser chez M. J. H. DEMONCEAU, agent général, PLACE ST-DENIS, N° 637, tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à 3 heures de relevée.
Les déclarations remises au bureau dans la matinée, sont inscrites à midi précis, et les polices peuvent être retirées le lendemain dans la journée. 144

A VENDRE ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT DEUX BELLES MAISONS DE COMMERCE, SITUÉES A LIÈGE.

L'une, nouvellement bâtie et sans numéro, rue de la RÉGENCE, et l'autre rue derrière Saint Denis n° 476, tenant toutes les deux d'un côté à M. Thonon et d'un autre à Magis.
Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement.
S'adresser au notaire BIAR, Place Saint-Paul n° 528 audit Liège. 143

VENTE D'OBJETS, SERVANT A UNE GRANDE EXPLOITATION AGRICOLE.

Les Lundi et Mardi, 5 et 6 Mars 1838, chaque jour, à 10 heures du matin, le sieur Monard, quittant la ferme qu'il exploite, au hameau de Tilice, commune de Fexhe-Sluis, y fera VENDRE, par le notaire SERVAIS de Liège :
A. 14 BONS CHEVAUX, parmi lesquels un bel entier de 2 ans.
B. 20 VACHES et GENISSES de forte race;
C. 140 BÊTES A LAINE, au nombre desquelles il se trouve 50 mères avec leurs agneaux;
D. Un TROUPEAU de 40 à 50 porcs;
E. Quantité d'instruments et ustensiles aratoires; charriots, charrettes et meubles meublans.
A six mois de CRÉDIT, moyennant garantie convenable.

Voici un grand triomphe de la science médicale obtenu sur M. Duplessier, propriétaire à Moulins-Engilbert (Nièvre), qui était attaqué d'une hydropisie ascite, d'obstruction au foie, d'anévrisme au cœur. Il avait subi 22 fois la ponction; après tant de souffrances il s'est adressé à M. Meunier de Chénier, rue des Bons Enfants, n. 10, à Paris, qui lui a sauvé la vie.

DRAGEES DE CUBEKINE

De Labélonie, sans odeur, ni arrière goût, pour le traitement des maladies secrètes, écoulemens nouveaux et anciens qu'elles guérissent en peu de jours. Elles sont ordonnées par les plus célèbres médecins. Prix de la boîte, 3 fr. Dépôt à Liège, chez M. Delcourt Froidbise; à Namur, chez M. Jourdan; à Mons, chez M. Putsage; à Sedan, chez M. Bourguignon Noël; à Charleville, chez M. Cas-an Braidy, tous pharmaciens.

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCE CONTRE LES FAILLITES ET LES BANQUEROUTES, AU CAPITAL de 2,000,000 frs., EN 4,000 ACTIONS DE 500 frs. CHACUNE.

Cette Société a pour but de prévenir les faillites dans ce royaume en assurant aux négocians le montant intégral de leurs factures, le paiement des billets à ordre aux époques fixes, les livraisons à faire à une maison de commerce pendant un trimestre, un semestre ou une année.
Les actionnaires ne versent d'abord que leurs parts proportionnelles dans les frais d'établissement de la Société, lesquels ne pourront excéder 20,000 frs., et conserveront par devers eux, le montant de leurs actions, jusqu'à ce que les besoins de la Société en nécessitent une partie; de sorte qu'il y a tout lieu d'espérer qu'ils retireront un grand bénéfice par la suite, sans débourser aucun argent.
Cette Société sera régie par un administrateur dirigeant, et par un conseil composé de dix membres choisis parmi les actionnaires en assemblée générale à la pluralité des suffrages.
Afin d'éviter les grands frais qui, souvent, privent les actionnaires de la plus grande partie des bénéfices, l'administrateur jouira seul d'un traitement à fixer en assemblée générale, et les fonctions des membres de la commission permanente dureront une année et seront honorifiques seulement. Chaque année une autre commission sera nommée.
Au moyen de 3 p. c. versés dans la caisse de la Société, pour prix d'assurance du montant total d'une facture ou d'un billet, le négociant dormira en paix et sera à l'abri de tout événement, et la Société devra rembourser le montant de la somme assurée en cas de faillite ou de non paiement du billet aux époques fixées.
Comme déjà un grand nombre d'actions sont retenues, les personnes qui désirent s'associer à ce grand œuvre de philanthropie, qui rendra la tranquillité aux négocians et le commerce florissant, peuvent s'adresser franco pour obtenir des actions, au secrétariat de ladite Société, établi provisoirement à Liège, rue Chaussée des Prés, n° 362, jusqu'au 1er février prochain, époque à laquelle il sera donné connaissance à chaque actionnaire du jour fixé pour la réunion générale, dans laquelle il sera décidé si le bureau central sera établi à Bruxelles, à Anvers ou à Liège.
Le secrétaire est chargé de donner tous les renseignements qui seront demandés.
Les statuts de ce grand pacte social, le plus important de ceux qui existent jusqu'à ce jour, qui tend au bien général et à la conservation du commerce, sont déjà soumis à la sanction de Sa Majesté. 45

FLUIDE DE JAVA.

Importé des colonies Hollandaises par GLUXBERG.
Dans un imprimé joint à chaque bouteille, M. GLUXBERG s'explique ainsi au sujet de cette importation :
Plusieurs années d'études et d'expériences faites tant en Europe qu'aux Indes orientales, et principalement aux îles de Java, m'ont appris à bien connaître les diverses maladies des cheveux; et le Fluide que je présente a toujours été d'un secours sans exemple aux personnes qui en ont fait usage, et j'en ai moi-même recueilli les heureux résultats assez long-temps pour en connaître toute l'efficacité.
Le Fluide de Java est émollient et nutritif pour la racine des cheveux; son parfum est doux et exquis; il donne à la chevelure une croissance rapide, un moelleux séduisant au toucher, c'est un spécifique souverain pour toutes les maladies auxquelles les cheveux sont sujets; il arrête leur chute et les empêche de grisonner avant l'âge marqué par la nature.
Le Fluide de Java se trouve chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile, n. 32.
Chaque bouteille est accompagnée d'un imprimé de 8 pages, signé GLUXBERG, contenant l'exposé de ses précieuses qualités, et la manière d'en faire usage.
La réputation dont il jouit, ayant donné lieu à des contrefaçons, l'inventeur a fait graver ces mots sur chaque bouteille :
Véritable Fluide de Java, inimitable par ses vertus.

EN VENTE CHEZ M. H. DESSAIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, PLACE ST-LAMBERT.

BULLETIN MUNICIPAL, sous recouvrement des réglemens et arrêtés de l'administration communale de Liège, depuis l'an 4 de la république française jusqu'inclus 1836. Mis en ordre et annotés par J. N. J. Forir et F. Michx, chefs de bureau et J. Henrotte, archiviste. — Un volume in 8° de près de 600 pages. — Prix : 5 francs. — Nota : Cet ouvrage sera continué.

BOURSES.

Table of exchange rates for Paris, Le 28 Janvier. Columns include various currencies like 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Act. de la B de Fr.', 'Nap. Cert. Falc.', 'Esp. Ardois 1834', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belgic. Empr. 1832', 'Banque de Belg.' with corresponding rates.

Table of exchange rates for Amsterdam, Le 27 Janvier. Columns include 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2', 'Différée', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', 'Soc. de comm. P. B.', 'Russie, H. et C.', '1829, 5', 'Inscr. au gr. livre', 'Certif. à Amst.', 'Pologne. L. fl. 500f.', 'Lots de Hd. 50 fr.', 'Espagne. E. Ard.', 'Dito grad.', 'Dette différ. anc.', 'nouv.', 'Russie, H. et C. s. passive', 'Autriche. Métal. 5.' with rates.

Table of exchange rates for Anvers, Le 29 Janvier. Columns include 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'HOLL. Dette active', 'Rente remboursab.', 'AUTRICHE. Métall.', 'Lots de fl. 100.', 'de fl. 250.', 'de fl. 500.', 'Pologne. Lots fl. 300.', 'fl. 500.', 'BRÉSIL. E. à J. 1834', 'Espag. Emp. 1834', 'D. diff. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette différ.', 'ANVERS. Cert. Falc.', 'STAT. RO. Lev. 1832', 'à An. 1834.' with rates.

Table of exchange rates for Bruges, Le 29 Janvier. Columns include 'FONDS BELGES ET ÉTRANGERS', 'Dette activ 2 1/2', 'Emp. Rotsh.', 'Fin cour.', '1836, 4 1/2', 'Fin cour.', 'E. de la ville 1832', 'HOLL. Dette active', 'Rente domaniale', 'AUTRICHE. Métall.', 'NAPLES. Falconnet', 'ESPAG. Dette act.', 'Fin cour.', 'pr. 1 m. d. 4', 'différée 1830', '1835', 'dette passive', 'PORT. Dona Maria', 'BRÉSIL (824)', 'ROME. 1834.', 'SUITE DES ACTIONS', 'S. d'Ougrée', 'S. Sars-Lonch.', 'Che de fer.', 'S. de Venues', 'Bat. à V. Anv.', 'S. St. Léona.', 'S. Chatelin.', 'S. Verrieres.', 'Ecl. gaz. rés.', 'S. Raffinerie.', 'Verr. Charl.', 'Expl. l'Espér.', 'Des Brasseries.', 'Librairie H.', 'Typogr. W.', 'Fabr. Tapis.', 'Fabr. de fer.', 'Mutual. ind.', 'C. de Bruges.', 'H. E. Monc.', 'Libr. Meline.', 'S. act. réun.', 'S. de Fleu.', 'Ebénisterie.', 'Librairie Sc.', 'Fabr. Pianos.', 'H. E. Borin.', 'Hoyoux.', 'Fabr. de pap.', 'Lits de fer.', 'CHEMINS DE FER.', 'De Par. à St Ger.', 'à V. r. d.', 'riv. g.', 'De Mulh. à Th.', 'Cologne.', 'Luxembourg.' with rates.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 29 JANVIER 1838. Aujourd'hui point d'affaires en fonds publics.

Table of exchange rates for Bruges, Le 29 Janvier. Columns include 'FONDS BELGES ET ÉTRANGERS', 'Dette activ 2 1/2', 'Emp. Rotsh.', 'Fin cour.', '1836, 4 1/2', 'Fin cour.', 'E. de la ville 1832', 'HOLL. Dette active', 'Rente domaniale', 'AUTRICHE. Métall.', 'NAPLES. Falconnet', 'ESPAG. Dette act.', 'Fin cour.', 'pr. 1 m. d. 4', 'différée 1830', '1835', 'dette passive', 'PORT. Dona Maria', 'BRÉSIL (824)', 'ROME. 1834.', 'SUITE DES ACTIONS', 'S. d'Ougrée', 'S. Sars-Lonch.', 'Che de fer.', 'S. de Venues', 'Bat. à V. Anv.', 'S. St. Léona.', 'S. Chatelin.', 'S. Verrieres.', 'Ecl. gaz. rés.', 'S. Raffinerie.', 'Verr. Charl.', 'Expl. l'Espér.', 'Des Brasseries.', 'Librairie H.', 'Typogr. W.', 'Fabr. Tapis.', 'Fabr. de fer.', 'Mutual. ind.', 'C. de Bruges.', 'H. E. Monc.', 'Libr. Meline.', 'S. act. réun.', 'S. de Fleu.', 'Ebénisterie.', 'Librairie Sc.', 'Fabr. Pianos.', 'H. E. Borin.', 'Hoyoux.', 'Fabr. de pap.', 'Lits de fer.', 'CHEMINS DE FER.', 'De Par. à St Ger.', 'à V. r. d.', 'riv. g.', 'De Mulh. à Th.', 'Cologne.', 'Luxembourg.' with rates.

Vienne, Le 18 Janvier.

Métalliques, 106 1/8. — Actions de la Banque, 1390 1/2.
PLACE D'ANVERS, LE 29 JANVIER.
Café. — Les ventes de ce jour se composent de 150 balles Batavia ordinaire de 29 3/4 à 30; 50 balles Chéribon blanchâtre à 31 1/2 c., et 300 balles Brésil ordinaire à prix qui est tenu secret.
Miel. — On a cité la vente d'une trentaine de barriques Miel de la Havane; le prix payé n'est point exactement connu.
Riz. — On a traité samedi après midi 20 barriques Caroline anglais à f. 15 1/8. Un petit lot de Bengale, belle qualité, a été aussi payé f. 10.
Sucre brut. — Nous avons à mentionner aujourd'hui la vente de 70 caisses Havane blond à f. 19 1/2 pavillon étranger.

MARCHÉ DE LIEGE DU 29 JANVIER 1838.

Table of market prices for Liege, Le 29 Janvier 1838. Columns include 'Froment, l'hectolitre', 'Seigle' with prices 15 3/4 and 12 1/2.

Imprimerie de J.-Bte. NOSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.